

Les engagements des Jardins Naturels Sensibles

Pour adhérer à la Charte des Jardins Naturels Sensibles, il est nécessaire de respecter au moins deux des engagements « biodiversité » et un des engagements complémentaires.

Voici une description de l'ensemble des engagements proposés dans le cadre de l'opération Jardins Naturels Sensibles et illustrés par des actions concrètes.

Pour chacun des engagements, plusieurs actions sont proposées. Parmi elles, il y en a forcément une que vous pouvez mettre en œuvre !

Les engagements « biodiversité » :

1 – Je crée des refuges et zones de nourrissage pour la biodiversité

Je m'engage à favoriser la biodiversité en diversifiant les habitats.

☼ De nombreuses espèces sont menacées par la disparition de leurs habitats naturels. Je peux la compenser en mettant en place des gîtes artificiels. De nombreux modèles existent, que ce soit pour accueillir des oiseaux, des insectes, des chauves-souris ou des petits mammifères. Il est également bénéfique d'apporter de la nourriture aux oiseaux en hiver (seulement par période de grand froid).

☼ Concernant les petits mammifères et les insectes, je peux conserver un tas de feuilles ou un tas de bois qui accueillera sûrement un hérisson.



☼ Pour accueillir des reptiles et des amphibiens, je peux aménager un tas de pierres ou un muret. Par ailleurs, lors de la construction d'un muret, je peux laisser quelques creux ou joints afin que la petite faune puisse y trouver un abri. Les plantes de murailles finiront sûrement par s'y implanter également.

☼ Je peux aussi créer d'autres habitats naturels pour la faune grâce aux plantes grimpantes. Elles permettent d'accueillir des nids et nourrissent les oiseaux.



☼ Je peux conserver des arbres vieillissants ou morts dans un coin du jardin car ce sont de véritables refuges pour la faune. Ils abritent quantité d'oiseaux, de chauve-souris et d'insectes.

Je peux également laisser quelques bûches ou des branches dans un coin du jardin, elles accueilleront une grande diversité d'insectes et de champignons.



☼ Pour créer un refuge encore plus naturel, je peux également planter une haie libre et diversifiée ou un bosquet. Les espèces choisies doivent être issues de la palette végétale locale pour pouvoir se développer plus facilement, souvent sans entretien, ni produits chimiques particuliers. Les haies sont également très utiles pour protéger du vent, empêcher le dessèchement du sol et limiter le ruissellement de l'eau. Les petits mammifères et les oiseaux y trouvent le gîte et le couvert.



☼ Si votre espace le permet, la présence d'une mare représente un atout non négligeable pour la biodiversité. Qu'elle soit naturelle ou aménagée, elle permet d'accueillir des batraciens, des insectes, certains oiseaux d'eau ainsi que des plantes spécifiques.



2 – Je réduis, voire abandonne, l'utilisation de substances chimiques

Je m'engage à réduire, voire à abandonner, l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques.

Je limite ainsi le risque d'intoxication de la faune et permet à la biodiversité de venir s'installer sur mon terrain.



☼ Pour me passer de désherbant, je privilégie les outils à main, comme la grelinette ou la binette, qui permettent un travail doux du sol sans bouleverser la fragile vie animale et microbienne qui s'y développe.

Pour désherber mes allées dallées, je peux également utiliser l'eau bouillante de cuisson. Celle-ci va créer un choc thermique qui va faire mourir les herbes indésirables. Le principe est le même avec un désherbeur thermique à gaz : une flamme est passée sur la plante qui va dépérir après ce traitement à haute température.



☼ Afin de limiter l'utilisation d'engrais chimiques, je peux fabriquer mon propre compost. Il permet de recycler les déchets organiques de cuisine et du jardin qui sont décomposés par des bactéries, vers et autres insectes. Cette transformation permet d'obtenir un terreau qui nourrit durablement le sol et les plantes.



☼ Fabriquer ses propres produits de traitement permet de soigner une maladie écologiquement quand les auxiliaires ne suffisent plus. Ces produits sont préparés à base de plantes sauvages (ex : ortie, consoude, prêle...) mises à macérer dans l'eau. Mais attention, même si ces produits sont naturels, ils n'en sont pas moins dangereux et toxiques à haute dose et il convient de les utiliser avec parcimonie (pensez à les diluer).

Il en est de même avec les produits de traitement biologiques qui sont moins dangereux pour la nature que les produits conventionnels, mais il faut aussi savoir les utiliser à bon escient et se conformer à la notice.

☼ Je peux pratiquer l'association des cultures pour protéger mon potager contre les ravageurs spécifiques. Certaines plantes vont en effet les repousser, ce qui évitera l'utilisation de pesticides. Par exemple, les carottes et les poireaux se protègent mutuellement, les oeillets d'Inde protègent les tomates ...

Sur ce même principe, la rotation des cultures est très utile pour limiter la propagation des maladies. En effet, en changeant chaque année l'emplacement des cultures les parasites et les maladies ne peuvent pas s'installer durablement.

☼ Les engrais verts comme la moutarde blanche ou la phacélie sont des plantes qui poussent rapidement pour couvrir le sol et empêcher le lessivage des éléments nutritifs.

Je peux donc les semer après une culture car ils « nourrissent » la terre en se décomposant, l'ameublissent et limitent ainsi le travail de bêchage. Certains attirent beaucoup d'insectes pollinisateurs.



☼ Utiliser des matériaux durables, locaux, non traités permet de protéger la biodiversité et d'encourager les productions locales. Je privilégie les essences telles que le chêne, le châtaignier pour mes mobiliers de jardins et autres équipements (piquets, bordures...). De plus, le bois utilisé pour fabriquer les nichoirs et gîtes à insectes ne doit pas être traité car les produits chimiques leur sont défavorables. Pour les protéger, je peux utiliser de l'huile de lin, par exemple.

Pour lutter contre les parasites et certaines maladies, je peux aussi favoriser la venue de la faune auxiliaire. (voir les engagements n°1 « Je crée des zones de refuge et de nourrissage pour la biodiversité » et n°3 « Je favorise les insectes utiles »)

3 – Je favorise les insectes utiles

Je m'engage à aménager des refuges et planter des espèces végétales favorables aux insectes auxiliaires.

Ces insectes sont appelés « auxiliaires » car ils sont indispensables au bon fonctionnement de mon jardin. Ils vont assurer la reproduction des plantes et leur protection face aux insectes « nuisibles » et aux maladies.

☼ J'apprends à reconnaître les auxiliaires pour ne pas les détruire en les confondant avec des ravageurs.



☼ Je privilégie les plantes mellifères dans mon jardin. Elles produisent en grande quantité du nectar, qui est la principale source de nourriture des insectes butineurs. Leur floraison doit être

étalée au cours des saisons pour que mon jardin soit attractif le plus longtemps possible. Les fleurs sont particulièrement importantes de mars à juin, puis en septembre.

🌸 Je peux également semer une prairie fleurie pour assurer le gîte et le couvert à tous ces insectes utiles. Attention, à sa composition ! Pour être profitable à un maximum d'insectes de mon jardin, les espèces doivent être issues de la palette végétale locale.



🌸 Les papillons, pour se reproduire et grandir, sont souvent inféodés à une unique plante. Laisser des plantes hôtes comme l'ortie dans un coin dans mon jardin permet de les accueillir.

🌸 Je peux poser des gîtes à insectes pour leur offrir un abri et un refuge pour l'hiver.

4 – Je privilégie la plantation d'espèces végétales locales et de variétés anciennes

Je m'engage à favoriser la plantation d'espèces sauvages et locales lors de nouvelles plantations et à privilégier les variétés anciennes de fruits et de légumes.

🌸 Les espèces indigènes, adaptées au climat de la région, ont une résistance accrue aux maladies et aux ravageurs. Elles sont également beaucoup plus utiles à la faune locale car cette dernière en est dépendante.

🌸 En replantant des variétés potagères anciennes, je participe à la conservation d'un patrimoine végétal cultivé pour sa qualité et sa rusticité. Ce patrimoine tend à disparaître alors qu'il constitue une diversité précieuse. De plus, ces plantes demandent moins d'efforts, d'eau et de nutriments.



🌸 Je cultive des herbes aromatiques pour attirer les insectes. Elles ont aussi souvent des vertus médicinales, et peuvent servir pour confectionner mes propres produits de traitement ou constituer un engrais naturel.

5 – J'entretiens mon espace de manière différenciée

Je m'engage à raisonner l'entretien de ma pelouse, en adoptant des techniques qui limitent l'impact de la tonte sur la faune et la flore.

En modifiant mes pratiques d'entretien, ma pelouse devient ainsi plus diversifiée et donc plus accueillante pour la biodiversité.

🌸 Je peux augmenter la hauteur de coupe et espacer les tontes, par exemple. Ces pratiques permettent d'avoir un gazon plus résistant à la sécheresse, de limiter la propagation des plantes adventices comme le plantain et de limiter les dégâts faits à la biodiversité habitant dans la pelouse.

🌸 Pour permettre à la petite faune de s'échapper lors du passage de la tondeuse, je peux tondre en partant du centre du terrain vers l'extérieur.



🌸 Je peux laisser la nature spontanée se développer dans une ou plusieurs zones de mon jardin. Grâce à cet espace, je diversifie la végétation et accueille notamment des plantes sauvages plus rares mais ô combien utiles. Par exemple, certains papillons ont besoin d'une unique plante pour pouvoir se reproduire. En laissant la végétation naturelle se développer sur un coin de mon terrain, j'accueille une plus grande diversité floristique et faunistique.

6 – Je favorise les déplacements de la faune

🌸 Accueillir la petite faune dans son jardin c'est bien, mais celle-ci doit pouvoir entrer et sortir de mon terrain pour se nourrir ou se reproduire. **De manière à faciliter son déplacement, je m'engage à créer des passages dans les parties inférieures de mes clôtures.**

Les engagements complémentaires :

7 – Je limite l'utilisation de la ressource en eau

Je m'engage à limiter ma consommation en eau de ville.

✿ Pour conserver cette ressource naturelle, je récupère l'eau de pluie grâce à des réservoirs. De plus, quand elle n'est pas trop polluée, l'eau de pluie est plus équilibrée que l'eau potable pour les végétaux.

✿ J'optimise l'arrosage grâce à l'installation de plantes peu gourmandes en eau. Quand il est nécessaire d'arroser les plantes, j'arrose beaucoup mais peu souvent plutôt, que d'arroser superficiellement tous les jours. En effet, cela permet de favoriser un système racinaire profond. Les végétaux résisteront ainsi mieux à la sécheresse. Il est aussi préférable d'arroser le matin ou le soir pour éviter une trop forte évaporation.



✿ Je peux aussi mettre en place un paillage pour limiter l'évaporation de l'eau. De plus, en se décomposant, il apporte de la matière organique qui nourrit les plantes. Il empêche également la levée d'herbes indésirables car il limite le passage de la lumière jusqu'au sol.

8 – Je limite l'éclairage nocturne

Je m'engage à raisonner mon éclairage extérieur.

En limitant mon éclairage nocturne, je participe à la réduction de la pollution lumineuse. Mon jardin sera alors d'autant plus accueillant pour la faune et notamment pour les batraciens, les insectes nocturnes et les chauves-souris. Ceux-ci ont en effet besoin d'obscurité pour se déplacer et se reproduire.

✿ Je peux, par exemple, installer des dispositifs pour réduire le temps d'éclairage, comme des minuteries ou des détecteurs de présence, ou installer des lampadaires qui n'éclairent pas le ciel.



9 – Je sensibilise mon voisinage au jardinage naturel

Je m'engage à transmettre mes connaissances sur le jardinage naturel à mon entourage.

En partageant mes techniques avec des débutants ou en échangeant avec d'autres passionnés, j'encourage les habitants de ma ville ou de mon village à jardiner tout en respectant la nature.

✿ Je peux, par exemple, donner des conseils à mes voisins et visiteurs, échanger des plants et des semences, ouvrir mon jardin au public en participant à l'opération « Secrets de jardins en Essonne », etc.



10 – Je participe à des programmes de suivis écologiques

Je m'engage à recenser les espèces végétales et animales de mon terrain ou alentour grâce aux sciences participatives.

✿ Les sciences participatives sont des programmes impliquant une participation citoyenne dans le cadre d'une démarche scientifique. Ces suivis sont importants pour les scientifiques qui étudient les évolutions des populations, que ce soit pour des espèces remarquables (orchidées, ...) ou ordinaires (oiseaux des jardins, escargots, ...). Chacun peut participer, débutant ou expert.